

LES CONSTRUCTIONS FRANÇAISES FONDAMENTALES DANS LE DOMAINE ARGUMENTATIF : UNITE DE LANGUE ET DE DISCOURS ?

AS CONSTRUÇÕES FRANCESAS FUNDAMENTAIS NO DOMÍNIO ARGUMENTATIVO: UNIDADE DE LÍNGUA E DE DISCURSO?

FUNDAMENTAL FRENCH CONSTRUCTIONS IN THE ARGUMENTATIVE FIELD: A UNIT OF LANGUAGE AND SPEECH?

Yaiza Irene Hernández Muñoz ¹

Résumé : *Les Constructions Françaises Fondamentales sont des unités de langue qui se caractérisent par leur fort degré de figement et leur sémantique compositionnelle. En 2017, le numéro de Langue Française intitulé Les constructions comme unités de la langue : illustrations, évaluation, critique, est consacré à ces unités. Dès les premières pages, il est évoqué la nécessité d'une étude de ces unités en langue française. Notre intérêt est aujourd'hui de nous interroger sur ces unités et sur les relations avec le domaine argumentatif à partir de l'analyse des exemples tirés de notre corpus.*

Mots-clés : *Construction. Phraséologie. Argumentation. Linguistique.*

Resumo: *As Construções Francesas Fundamentais são uma série de unidades linguísticas conhecidas por construir um bloco semântico-sintático-pragmático com um semantismo composicional, o que sugere que pertencem ao âmbito da Fraseologia. Em 2017, o Jornal de Língua Francesa intitulado "Les constructions comme unités de la langue: illustrations, évaluation" dedicou o volume de Junho a esta temática. Nas primeiras páginas da obra, se evoca a necessidade de um estudo profundo destas unidades em língua francesa. Hoje o nosso interesse é explorar as ligações entre argumentação e construções através da análise de exemplos obtidos do nosso corpus.*

Palavras-chave: *Construções. Fraseologia. Argumentação. Linguística.*

Abstract: *Fundamental French Constructions (Constructions Françaises Fondamentales) are a series of linguistic units known as semantic-syntax-pragmatic blocks with compositional semantics, which suggest that they belong to the field of Phraseology. In 2017, the Journal Langue Française devoted its June volume - Les constructions comme unités de la langue: illustrations, évaluation, critique - to these units. In its first pages it underlined the need of a deep study of these units in French. Our interest in this paper is to explore the links between argumentation and constructions through the analysis of examples taken from our corpus.*

Keywords: *Construction. Phraseology. Argumentation. Linguistics.*

¹ Consacre à la recherche sur les constructions françaises fondamentales dans le milieu phraséologique et argumentatif. Elle est rattachée à l'Université Complutense de Madrid au sein du département d'Études Françaises et Traduction où elle enseigne le FLE. Ses objets de recherche portent sur la grammaire de construction (Construction Grammar) dans le domaine argumentatif et phraséologique.
ORCID: <https://orcid.org/0000-0001-9235-6749>. E-m ail : yahernan@ucm.es

Introduction

La présente étude a pour but d'examiner les rapports qu'ont entre elles les Constructions Françaises Fondamentales et leurs liens avec le domaine de l'argumentation. Notre souhait est celui de nous interroger et d'essayer d'apporter une réponse à la question présentée dans l'intitulé : Les Constructions Françaises Fondamentales : unité de langue ou de discours ? Avec cet objectif, nous présenterons, tout d'abord, d'un point de vue conceptuel et historique, la notion de Construction française fondamentale, pour ensuite nous interroger sur les liens que partagent ces unités et la Théorie de l'Argumentation, à partir de l'étude des exemples tirés de notre corpus¹.

Les travaux de recherche sur les Constructions Françaises Fondamentales partent du constat qu'il existe une série d'unités en langue française, qui montrent des traits en commun dont un figement² et une sémantique compositionnelle. La notion de construction comme unité de langue a été profusément étudiée en langue anglaise, comme nous pouvons le constater avec l'article fondateur de Fillmore, Kay et O'Connor paru en 1988 et les travaux récents de l'auteure Adèle Goldberg : *Constructions at work* en 2006 ou *Explain me*, publiée récemment en 2019³. Cependant, il semblerait qu'un travail dans ce domaine reste encore à faire en langue française, comme nous pouvons le constater dans le numéro de Langue Française paru en 2017 intitulé : *Les constructions comme unités de la langue : illustrations, évaluation, critique*, où dès les premières pages, il est évoqué l'importance de la notion de *construction* dans le champ de la linguistique, qui est présentée par ses défenseurs comme « l'unité grammaticale fondamentale de la langue » (2017 : 5), et l'intérêt par conséquent d'une étude approfondie de ces unités dans le domaine francophone : « Nous pensons urgent de discuter du statut de constructions, notamment des constructions complexes : celles-ci seraient d'une certaine manière pré-construites, disponibles 'en langue' ou dans la compétence des locuteurs » (2017 : 8).

En effet, comme Fillmore, Kay et O'Connor le montrent dans leur article fondateur, ces unités qu'ils appellent (*formal idioms*) ne peuvent être reléguées dans une liste d'exceptions qui les marginaliserait de toute théorisation, puisque ces unités partageraient des propriétés formelles, sémantiques et pragmatiques :

It has seemed to us that a large part of a language user's competence is to be described as a repertory of clusters of information including, simultaneously, morphosyntactic patterns, semantic interpretation principles to which these are dedicated, and, in many cases, specific pragmatic functions in whose service they exist. (FILLMORE, CHARLES J. et al. 1988 : 534).

Les termes « fondamental » et « construction » figurent à plusieurs reprises dans les ouvrages à thématique constructionnelle. Mais quelle est l'origine de l'appellation « Construction Française Fondamentale » ? Et quels sont les traits caractéristiques de ces unités ? Pour répondre à cette question, il faudra d'abord présenter deux ouvrages clés pour cette étude : le premier datant de 1964 intitulé *L'élaboration du français fondamental : étude sur l'établissement d'un vocabulaire et d'une grammaire de base* et le deuxième de 1975 *Les constructions fondamentales du français* de Pierre Le Goffic et Nicole McBride⁴. Ces deux ouvrages utilisent le terme « fondamental » comme synonyme de fréquent en langue, aspect que nous avons aperçu dans les constructions relevées de notre corpus⁵. Il est important de préciser que, déjà en 1968, Jean-Claude Corbeil s'attelle, dans son ouvrage *Les structures syntaxiques du Français Moderne*, à « préciser le concept de structure fondamentale, à partir de l'observation d'arrangements réalisés en discours » (LE

¹ Pour un détail exhaustif du corpus voir Hernández Muñoz (2019).

² Pour la notion de figement nous suivrons les travaux de Mel'čuk (2013) et Mejri (2005,2013) qui s'inscrivent dans le domaine de la phraséologie.

³ Dans le domaine anglophone, nous pouvons également citer les travaux de Bybee (2010), Langacker (2008) et Tomasello (2003).

⁴ Cet ouvrage prendra comme cadre théorique les travaux de Maurice Gross de 1968 Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe et Maurice Gross et Stefanini de 1971, Syntaxe transformationnelle du français.

⁵ Voir Hernández Muñoz, 2019 et 2020.

GOFFIC et al, 1975 :17). Pour ce qui est des caractéristiques de ces unités, Les Constructions Françaises Fondamentales semblent être, en effet, des unités récurrentes en langue où cet aspect de récurrence pourrait être mis en relation avec la notion de *figement*, c'est-à-dire que ces unités, qui sont récurrentes en langue, subiraient un processus de figement. Ce figement serait graduel, comme le montre Salah Mejri dans son travail de 2005 à ce sujet, et cette gradualité sera différente en fonction du type de construction. Nous avons établi une typologie (Hernández Muñoz, 2019) des Constructions Françaises Fondamentales en fonction de leur degré de figement, allant de ce que nous avons surnommé *constructions moule* où le figement figurerait uniquement dans la partie moule de la construction, comme nous pouvons l'observer dans les exemples suivants : *Tout sauf Macron* (Tout sauf X), *On a tous un rôle à jouer* (on a tous un X à Y), *Ça vous dit d'aller au restaurant ?* (Ça vous dit de X ?), à celles surnommées *constructions pragmatiquement fermées* où l'ensemble de l'unité porterait un degré de figement plus fort comme c'est le cas des *pragmatèmes* : « Bonjour », « Ça va ? », étudiés par Blanco (2013) et Blanco et Mejri (2018)⁶.

Les Constructions Françaises Fondamentales, comme les *pragmatèmes*⁷, sont sémantiquement compositionnelles, c'est-à-dire que la signification peut être obtenue à partir de la somme de leurs composants, tout en montrant une idiomaticité. Il ne s'agit pas d'une idiomaticité entendue comme une opacité sémantique, mais plutôt dans la ligne décrite par Antonio Pamies (2018), c'est-à-dire, comme une idiomaticité plus holistique qui n'inclut pas uniquement les unités non-compositionnelles. Précisément, dans son travail, l'auteur s'intéresse aux concepts d'*unité* et de *construction* dans la description du figement. Cette notion d'une idiomaticité plus holistique est également prise en compte dans les travaux de Escoda et Mejri (2018 : 11) où « les pragmatèmes ont été perçus sous celles de 'manières de dire' (dictiones) et de *formules* », tout en étant des unités compositionnelles.

Pour conclure avec cette introduction du concept de Construction Française Fondamentale, il est important de souligner le cadre théorique que nous avons suivi et au sein duquel ces constructions ont été inscrites. Le cadre théorique choisi est celui décrit par Mel'čuk dans son travail de 2013 où il présente une typologie pour les différents types de *phrasèmes*. En définitive, nous pensons que les Constructions Françaises Fondamentales pourraient faire partie des unités phraséologiques comme une sous-catégorie des *phrasèmes* avec une typologie établie en fonction du degré de figement et ayant une sémantique compositionnelle. L'intérêt de ces constructions est de permettre d'élargir le champ des unités phraséologiques ou semi-phraséologiques, ce qui nous semble être l'optique dans laquelle s'orientent les derniers travaux en langue française (Legallois et al, 2017 ; BLANCO ESCODA et MEJRI, 2018 ; PAMIES, 2018) et les travaux déjà présentés préalablement en langue anglaise (FILLMORE et al, 1988 ; GOLDBERG, 2019).

Aujourd'hui nous souhaitons nous interroger à propos des Constructions Françaises Fondamentales et de leurs liens avec la Théorie de l'Argumentation d'Anscombe et Ducrot, afin d'essayer de répondre à la question lancée dans le titre de cette communication : Les Constructions Françaises Fondamentales : unité de langue ou de discours ? Pour cette partie, nous aimerions préciser, qu'il s'agit d'une nouvelle ligne de recherche sur laquelle nous sommes en train de travailler en ce moment à partir des recherches portant sur les Construction Françaises Fondamentales. Pour cette raison, ce travail constitue une esquisse des questions et premières impressions auxquelles nous souhaitons apporter des réponses prochainement, mais sur lesquelles il nous semble essentiel de nous interroger dès maintenant. Les premières recherches entamées dans ce domaine et les échanges avec nos collègues, nous font penser qu'il y aurait un grand intérêt à développer les liens entre l'étude de l'argumentation et la lignée constructionnelle.

Afin de nous interroger sur les liens entre constructions et Théorie de l'Argumentation, nous avons choisi quatre énoncés obtenus de notre corpus⁸. Le premier énoncé, « Tout sauf Macron », est apparu en 2017 dans la presse et sur les réseaux sociaux comme Twitter en raison des élections

⁶ Les pragmatèmes font partie des unités phraséologiques et de la catégorie de « phrasème » présentée par Mel'čuk dans son travail de 2013 « Tout ce que nous voulions savoir sur les Phrasèmes mais... ».

Blanco (2013 : 17) définit le Pragmatème comme : « un phrasème (ou, plus rarement, un lexème) qui constitue un énoncé complet et qui est restreint dans son signifié par la situation de communication dans laquelle il est utilisé. Il est, dans la plupart des cas, sémantiquement compositionnel ».

⁷ Les pragmatèmes seraient un hyponyme des constructions françaises fondamentales.

⁸ Voir Hernández Muñoz, 2019.

présidentielles de la même année. Le deuxième énoncé : « La ville est Belle » est issu d'une publicité apparue dans la ville d'Angers, en pays de la Loire en 2017. Le troisième : « Touche pas à mon poste », est le titre d'une émission télévisée sur Canal+ retransmise depuis 2010. Et finalement, le quatrième énoncé, « Je ne peux pas, J'ai piscine », est apparu dans une campagne publicitaire et commerciale sur les bords de la marque Nutella en 2019.

Tout sauf Macron

« Tout sauf Macron » est une construction qui est devenue virale en 2017 et qui présentait un discours anti-Macron en relation avec les élections Présidentielles de la même année. Cette unité s'est rapidement propagée dans les réseaux sociaux, comme Twitter, précédée d'un mot-dièse⁹ ou *hashtag* qui rassemblait la construction dans un seul bloc, sans laisser aucun espace (#toutsaufMacron), ce qui nous permet d'apercevoir la construction comme « un tout » ou « une seule unité ». Cette construction est intéressante pour plusieurs raisons : d'un point de vue sémantique, il s'agit d'une unité compositionnelle, qui à la fois présente une régularité formelle¹⁰, et un figement. *Tout sauf Macron* serait par conséquent *une construction moule* car le moule (*Tout sauf...*) est figé, cependant il existe une partie X (Macron, ce film, cette destination de vacances) qui reste libre et interchangeable, comme nous observons dans les exemples suivants:

- (1) **Tout sauf** Macron
- (2) **Tout sauf** ce film
- (3) **Tout sauf** cette destination de vacances

D'un point de vue sémantique, nous pouvons également apercevoir que le moule transmet l'information principale de la construction. Ainsi, lorsque le locuteur énonce : « Tout sauf... » notre interlocuteur aura déjà une notion de « rejet », indépendamment des éléments lexicaux que nous trouverons dans la partie libre (X) de la construction. Finalement, les constructions moule se caractérisent par le fait qu'elles sont productives, car elles ont la possibilité de donner lieu à d'autres productions à partir du moule « Tout sauf X » comme par exemple : « Tout sauf partir en vacances en Espagne ». La construction « Tout Sauf X »¹¹ possède également un fort composant culturel, qui est partagé par une même communauté linguistique¹² ce partage est montré dans la presse que depuis 2017 et jusqu'à nos jours semble reprendre cette construction : « 'Tout sauf Macron' déjà le Leitmotiv de 2022 » apparu dans le programme radiophonique de Thierry Guerrier sur Sud Radio, ou « Après le 'tout sauf Sarko', bientôt le 'tout sauf Macron' ? »¹³.

D'un point de vue argumentatif, il semblerait que « Tout sauf Macron » pourrait constituer un élément conclusif. Si nous observons (4) et (5) nous pouvons penser que la construction « Tout sauf Macron » constitue une conclusion où les arguments seraient implicites :

- (4) **Tout sauf** Macron (sa politique économique n'a pas fait du bien au pays).
- (5) **Tout sauf** Macron (je suis contre la gestion sanitaire qu'il a menée en 2021).

Touche pas à mon poste

« Touche pas à mon poste » est une construction moule qui présente un figement au niveau du

9 Nous aimerions citer à ce sujet le travail de Marko Vidak de 2016 : « Le mot-dièse (hashtag) émergence d'une nouvelle forme de figement dans une diachronie très courte ».

10 L'aspect de régularité formelle a été présenté préalablement dans les références de Fillmore et al (1988) et les aspects de figement et compositionnalité dans les travaux de Mel'čuk (2013) et Blanco et Mejri (2018) à propos des pragmatèmes comme unités phraséologiques montrant un figement et une sémantique compositionnelle.

11 Si nous parlons de *topoi*, au sens d'Anscombe et Ducrot, ceux-ci seraient attachés à la construction moule « Tout sauf X ».

12 Ce partage par une même communauté langagière pourrait éventuellement être relié à un *topos*.

13 <https://www.planet.fr/politique-apres-le-tout-sauf-sarko-bientot-le-tout-sauf-macron.2209220.29334.html>

moule « Touche pas à... » et qui possède, comme toutes les constructions françaises fondamentales, un sémantisme compositionnel. Le sémantisme principal, comme nous pouvons l'observer, réside dans le moule : « Touche pas à X » qui permet au locuteur d'avoir une idée d'avertissement. Le moule permet à ces constructions d'être productives, comme nous pouvons le constater grâce aux exemples récupérés de la presse francophone : « Touche pas à mon église », couverture du magazine *Valeurs actuelles* (n°4102), ou « Touche pas à mes enfants » diffusée dans les réseaux sociaux. Il est également important de souligner le caractère oral de cet énoncé que nous pouvons remarquer avec l'éllision de la particule « ne ». Cette construction présente également un élément culturel qui constitue un partage avec une communauté linguistique, si nous reprenons « touche pas à mon poste » la communauté linguistique francophone sera probablement en mesure de faire le lien avec la construction « Touche pas à mon pote », issue de la campagne antiraciste de SOS Racisme menée en France en 1985.

D'un point de vue argumentatif, nous souhaitons nous interroger sur le caractère argumentatif de cette construction. « Touche pas à mon poste » constituerait en soi un élément conclusif. Nous pouvons dire que les arguments sont implicites dans l'énoncé¹⁴. Ces arguments font partie d'un savoir partagé, d'un lieu commun, d'un seul topos qui est partagé par une communauté langagière.



La ville est belle

La ville est belle est une construction issue de la campagne publicitaire lancée par la ville d'Angers en 2017. « La ville est belle » nous fait sans doute penser à la construction *la vie est belle* : titre de film, appellation de parfum, très répandue et partagée dans la communauté linguistique francophone. « La ville est belle » constituerait un exemple de figement, par un procédé de défigement comme Salah Mejri aborde dans son travail de 2013. Il s'agit d'une unité compositionnelle et figée. Nous trouvons qu'il serait intéressant d'analyser ce type d'unité d'un point de vue argumentatif. Observons l'exemple (6) :

(6) La ville est belle, ayons ensemble le geste propreté.

Pour cet exemple, nous nous interrogeons sur la possibilité d'introduire un marqueur discursif « donc » comme nous pouvons observer en (7) :

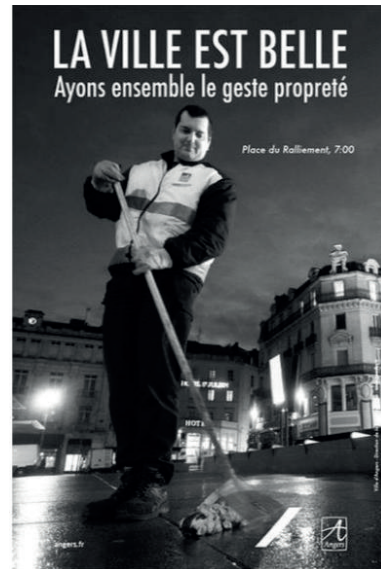
(7) La ville est belle, donc ayons ensemble le geste propreté.

(8) La ville est belle, donc il faut avoir ensemble le geste propreté.

Avec cet exemple nous souhaitons également nous interroger sur le concept de l'image comme une force argumentative. À travers l'image nous pensons que la ville d'Angers souhaite mettre en avant les efforts des équipes de nettoyage pour avoir une ville qui est belle et inciter aux angevins à avoir le geste propre, cela constituerait les arguments dans le schéma qui amènerait au locuteur à admettre la conclusion : oui, « la ville est belle » et par conséquent il faut agir en

¹⁴ Dans « Touche pas à mes enfants », il est possible de penser que l'un des arguments implicites est : « c'est uniquement à moi, en tant que parent, de prendre des décisions concernant mes enfants » ?

conséquence.



Je ne peux pas, j'ai piscine

« *Je ne peux pas, j'ai piscine* » est une construction moule, sémantiquement compositionnelle, qui présente un figement au niveau du moule : « je ne peux pas, j'ai X ». La marque reconnue *Nutella* décide en 2019 de sortir une publicité avec cette construction imprimée sur les pots de *Nutella* : « Je ne peux pas, j'ai Nutella ». Cette démarche commerciale montre le partage de cette construction par une communauté langagière, et par une construction qui apparaît de manière récurrente dans l'imaginaire francophone. D'un point de vue argumentatif, nous pensons qu'elle est intéressante par ce binarisme avec une première partie qui constituerait la conclusion « je ne peux pas » suivi d'un premier argument « j'ai piscine ». Peut-être, il serait difficile d'imaginer d'un point de vue argumentatif : (?) « Je ne peux pas, je n'ai pas piscine » qui ne conduirait probablement pas à notre interlocuteur à admettre l'élément conclusif de cet énoncé. La construction « Je ne peux pas, j'ai X » est également intéressante, d'un point de vue phraséologique car cette unité relève une idiomaticité, une « manière de dire » tout comme les phrasèmes sémantico-lexicaux présentés par Mel'čuk (2013).

Conclusion

En guise de conclusion, nous souhaiterions évoquer quelques aspects avant de finalement essayer d'apporter une réponse à la question lancée dans l'intitulé de ce travail. A travers les exemples montrés ci-dessus notre objectif était celui de nous intéresser aux relations entre les constructions françaises fondamentales et le domaine de l'argumentation dans une nouvelle approche et de montrer les premières démarches d'un travail qui permettrait de faire le lien entre le domaine constructionnel et le domaine de l'argumentation. Aujourd'hui l'une de nos principales questions serait : pourrions-nous observer qu'une construction moule du type « *Tout sauf X* » est utilisée comme un opérateur/connecteur argumentatif introduisant un énoncé conclusif ? Observons les exemples (8) et (9) :

(9) **Tout sauf** Macron

(10) **Assurément**, pas Macron.

(11) **Assurément**, aujourd'hui ce n'est pas le jour pour faire une balade.

(12) **Assurément**, Macron ne devrait pas gagner les prochaines élections.

Est-ce que lorsque nous retrouvons « tout sauf Macron » nous pourrions éventuellement être face à un schéma argumentatif similaire aux exemples ci-dessus (9), (10), (11) ?

Nous avons essayé de nous interroger sur les possibles liens entre le domaine argumentatif et les Constructions Françaises Fondamentales, avec l'objectif de présenter les bases de nos interrogations et récentes recherches. Nous avons observé des pistes qui nous conduiraient à penser que *les constructions françaises fondamentales* présentent des éléments appartenant au domaine de l'argumentation ce qui nous amènerait à songer que les constructions peuvent être des unités de langue et des discours¹⁵.

Si les constructions sont des unités de la langue au même titre que les lexèmes, elles ne peuvent être considérées comme les produits exclusifs d'une théorie ou comme n'ayant de pertinence que dans telle théorie (...) et par ce fait même rien ne s'oppose en principe à son intégration dans des modèles qui peuvent être éloignés, voire indifférents aux conceptions cognitives ou fondées sur l'usage. (Legallois et al. 2017 : 8).

En définitive, les Constructions Françaises Fondamentales seraient des unités disponibles en langue et en discours, avec une sémantique compositionnelle, qui seraient à la fois idiomatiques et figées. Elles permettraient d'une part d'élargir le champ phraséologique avec des unités qui n'ont pas été prises en compte jusqu'à présent et d'autre part montrer l'importance et l'universalité de la Théorie de l'Argumentation de nos jours.

Bibliographie

ANSCOMBRE, Jean-Claude. (Ed.) **Théorie des topoï**. Paris : Kimé, 1995.

ANSCOMBRE, Jean-Claude et DUCROT, Oswald. **L'argumentation dans la langue**. Bruxelles : Mardaga, 1983.

ARROYO ORTEGA, Alvaro. Les constructions fondamentales : à la limite entre le figement et la combinatoire libre. In: MEJRI, S.; MENESES-LERIN, L.; BUFFARD -MORET, B. (Eds.). **La phraséologie française en questions**. Paris : Hermann, 2020. p. 325-335.

BYBEE, Joan. **Language, Usage and Cognition**. Cambridge : Cambridge University Press, 2010.

BLANCO, Xavier. Les pragmatèmes : définition, typologie et traitement lexicographique. **Verbum**, v. 4, p. 17-25, 6 Feb. 2013.

BLANCO ESCODA, Xavier et MEJRI, Salah. **Les pragmatèmes**. Paris: Classiques Garnier, 2018.

DUCROT, Oswald. **Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique**. Paris: Hermann, 1991.

ESCANDELL, Victoria. **Introducción a la pragmática**. Barcelona: Ariel, 1996.

GOLDBERG, Adèle. **Explain me this: creativity, competition and the partial productivity of**

¹⁵ Une étude exhaustive est envisagée afin de montrer les schémas argumentatifs spécifiques à chaque Construction française fondamentale, en particulier pour les Constructions Françaises Fondamentales moule. Les premières hypothèses soutiennent cette idée des schémas argumentatifs spécifiques à chaque construction française fondamentale moule, même s'il existe une variation de l'élément libre « X ». Il reste à déterminer si ces structures argumentatives sont compositionnelles ou spécifiques à la structure syntaxique figée. À priori, il semblerait que ce caractère compositionnel ou propre à la structure syntaxique figée pourrait varier en fonction du degré de figement de la construction, par exemple si nous prenons comme exemple les constructions : « Touche pas à mon église » et « Tout sauf Macron » ; « Touche pas à X » aurait une structure argumentative propre à la structure syntaxique figée tandis que « Tout sauf X » serait de caractère compositionnel.

constructions. New Jersey: Princeton university press, 2019.

GOLDBERG, Adèle. **Constructions at work: The nature of Generalization in Language.** Oxford: Oxford University Press, 2006.

GOMEZ-JORDANA FERARY, Sonia. El hablar como argumentación. In: LOUREDA, O.; SCHROTT, A. (Eds.). **Manual de lingüística del texto.** Berlin: De Gruyter, 2021. p.117-134.

GOMEZ-JORDANA, Sonia et ANSCOMBRE, Jean-Claude (Ed.). **Dire et ses marqueurs.** Paris : Armand Colin, 2015.

GOUGENHEIM, G et al. **L'élaboration du français fondamental (1er degré).** Paris: Didier, 1964.

HERNANDEZ MUÑOZ, Yaiza Irene. Les constructions françaises fondamentales : quelle place dans l'univers phraséologique ? In: MEJRI, S.; MENESES-LERIN, L.; BUFFARD- MORET, B. (Eds.). **La phraséologie française en questions.** Paris: Hermann, 2020. p.381-391.

HERNÁNDEZ MUÑOZ, Yaiza Irene. **Las construcciones francesas fundamentales: definición y aplicación de una nueva unidad fraseológica.** 2019. Tese de Doutorado. Universidad Complutense de Madrid, 2019.

LANGACKER, Ronald Wayne. **Cognitive Grammar: A Basic Introduction.** New York: Oxford University Press, 2008.

LE GOFFIC, Pierre et Combe MCBRIDE, Nicole. **Les constructions fondamentales du français.** Paris: Hachette, 1975.

LEGALLOIS, Dominique et al. (Ed.). **Les constructions comme unités de la langue : illustrations, évaluation, critique.** Paris: Armand Colin, 2017.

MEL'CUK, Igor. Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais. In : **Cahiers de lexicologie : Revue internationale de lexicologie et lexicographie**, v.102, p.129-149, 2013.

MEJRI, Salah. Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement. In : **Linx**, n. 53, p. 183-196, 2005. <https://doi.org/10.4000/linx.283>

MEJRI, Salah. Figement et défigement : problématique théorique. In : **Pratiques**, n.159-160, p. 79-97, 2013. <https://doi.org/10.4000/pratiques.2847>

PAMIES, Antonio. Les concepts d'unité et de construction en phraséologie. In: SOUTET, O.; MEJRI, S.; SFAR, I.(Eds.). **La phraséologie : Théories et applications.** Paris: Champion, 2018. p. 59-79.

TOMASELLO, Michael. **Constructing a Language: A Usage-Based Theory of Language Acquisition.** Cambridge: Harvard University Press, 2003.

VIDAK, Marko. Le mot-dièse (hashtag) : émergence d'une nouvelle forme de figement dans une diachronie très courte. In: **Language design: journal of theoretical and experimental linguistics**, n. 18, p. 217-234, 2016.

Recebido em: 15 de fevereiro de 2022.

Aceito em: 25 de fevereiro de 2022.